



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR2601012 - Gîtes et habitats à chauves-souris en Bourgogne

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	5
4. DESCRIPTION DU SITE	12
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	14
6. GESTION DU SITE	15

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type B (pSIC/SIC/ZSC)	1.2 Code du site FR2601012	1.3 Appellation du site Gîtes et habitats à chauves-souris en Bourgogne
1.4 Date de compilation 31/01/2007	1.5 Date d'actualisation 18/02/2014	

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Bourgogne	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.bourgogne.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/03/2007



(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 12/12/2008

(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 28/11/2015

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000031585175>

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 4,61361°

Latitude : 47,43111°

2.2 Superficie totale

50409 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
26	Bourgogne

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
21	Côte-d'Or	96 %
58	Nièvre	2 %
71	Saône-et-Loire	2 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
21008	ALISE-SAINTE-REINE
21024	ARNAY-SOUS-VITTEAUX
21033	AUBIGNY-LES-SOMBERNON
21040	AVOSNES
21043	BAIGNEUX-LES-JUIFS
21080	BLAISY-BAS
21081	BLAISY-HAUT
21082	BLANCEY
21085	BLIGNY-LE-SEC
21097	BOUSSEY
21098	BOUX-SOUS-SALMAISE
21100	BRAIN



21121	BUSSY-LA-PESLE
21122	BUSSY-LE-GRAND
58048	CESSY-LES-BOIS
58050	CHALLEMENT
21141	CHAMPRENAULT
21144	CHARENCEY
21151	CHASSEY
21168	CHEVANNAY
21176	CIVRY-EN-MONTAGNE
21197	CORPOYER-LA-CHAPELLE
21224	DAMPIERRE-EN-MONTAGNE
21226	DARCEY
21234	DREE
21235	DUESME
21244	EGUILLY
71190	EPINAC
21271	FLAVIGNY-SUR-OZERAIN
21288	FROLOIS
21298	GISSEY-LE-VIEIL
21299	GISSEY-SOUS-FLAVIGNY
21307	GRESIGNY-SAINTE-REINE
21310	GROSBOIS-EN-MONTAGNE
21314	HAUTEROCHE
21321	JAILLY-LES-MOULINS
58150	LYS
21377	MARCELLOIS
21381	MARCILLY-ET-DRACY
21386	MARIGNY-LE-CAHOUE
21395	MASSINGY-LES-VITTEAUX
21404	MENETREUX-LE-PITOIS
21471	ORRET
21490	POISEUL-LA-VILLE-ET-LAPERRIERE
21498	POSANGES
21500	POUILLENAY
21514	QUEMIGNY-SUR-SEINE



21528	ROCHE-VANNEAU
21537	SAFFRES
21539	SAINT-ANTHOT
58237	SAINT-DIDIER
21544	SAINTE-COLOMBE-EN-AUXOIS
21552	SAINT-HELIER
71438	SAINT-LEGER-DU-BOIS
21563	SAINT-MESMIN
21580	SALMAISE
21592	SAVIGNY-SOUS-MALAIN
21611	SOMBERNON
21084	SOURCE-SEINE
21613	SOUSSEY-SUR-BRIONNE
71530	SULLY
21627	THENISSEY
21646	TROUHAUT
21648	TURCEY
21649	UNCEY-LE-FRANC
21663	VENAREY-LES-LAUMES
21669	VERREY-SOUS-DREE
21670	VERREY-SOUS-SALMAISE
21672	VESVRES
21679	VIEILMOULIN
21690	VILLEBERNY
21694	VILLEFERRY
21705	VILLOTTE-SAINT-SEINE
21707	VILLY-EN-AUXOIS
21710	VITTEAUX

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (1,73%)

Continentale (98,27%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3130 <i>Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetea</i>		116 (0,23 %)		P	C	C	B	C
3140 <i>Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.</i>		22 (0,04 %)		P	C	C	B	C
3150 <i>Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition</i>		28 (0,06 %)		P	C	C	B	B
3260 <i>Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion</i>		1 (0 %)		P	C	C	B	B
3270 <i>Rivières avec berges vaseuses avec végétation du Chenopodion rubri p.p. et du Bidention p.p.</i>		1 (0 %)		P	C	C	B	C
4030 <i>Landes sèches européennes</i>		157 (0,31 %)		P	C	C	C	C
5110 <i>Formations stables xérothermophiles à Buxus sempervirens des pentes rocheuses (Berberidion p.p.)</i>		1 (0 %)		P	C	C	B	C
5130 <i>Formations à Juniperus communis sur landes ou pelouses calcaires</i>		97 (0,19 %)		P	C	C	B	C
6110 <i>Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'Alyso-Sedion albi</i>	X	11 (0,02 %)		P	C	C	B	C
6210 <i>Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)</i>		1384 (2,75 %)		P	B	C	B	B
6430 <i>Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin</i>		246 (0,49 %)		P	C	C	C	C
6510 <i>Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)</i>		6689 (13,27 %)		P	B	C	C	C
7220	X	1		P	B	C	B	B



Sources pétrifiantes avec formation de tuf (Cratoneurion)			(0 %)						
7230	Tourbières basses alcalines		17 (0,03 %)		P	C	C	C	C
8210	Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique		48 (0,1 %)		P	B	C	B	B
8220	Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique		1 (0 %)		P	B	C	B	B
8230	Roches siliceuses avec végétation pionnière du Sedo-Scleranthion ou du Sedo albi-Veronicion dillenii		1 (0 %)		P	B	C	B	B
91E0	Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)	X	435 (0,86 %)		P	C	C	C	C
91F0	Forêts mixtes à Quercus robur, Ulmus laevis, Ulmus minor, Fraxinus excelsior ou Fraxinus angustifolia, riveraines des grands fleuves (Ulmion minoris)		92 (0,18 %)		P	C	C	C	C
9120	Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus (Quercion robori-petraeae ou Ilici-Fagenion)		1642 (3,26 %)		P	C	C	B	C
9130	Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum		14302 (28,37 %)		P	C	C	B	C
9150	Hêtraies calcicoles médio-européennes du Cephalanthero-Fagion		1768 (3,51 %)		P	B	C	B	B
9160	Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du Carpinion betuli		1725 (3,42 %)		P	C	C	B	C
9180	Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion	X	1169 (2,32 %)		P	B	C	B	B

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = « Bonne » (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = « Moyenne » (données partielles + extrapolations, par exemple); P = « Médiocre » (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative » ; D = « Présence non significative ».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$.
- **Conservation** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Moyenne / réduite ».
- **Évaluation globale** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative ».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site	
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille	Unité	Cat.	Qualité des données	A B C D	A B C



				Min	Max		C R V P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
M	1324	Myotis myotis	w	0	39	i	P	P	B	B	C	B
M	1324	Myotis myotis	r	0	6967	i	C	M	B	B	C	B
M	1355	Lutra lutra	p			i	P	DD	D			
I	4045	Coenagrion ornatum	p			i	R	DD	C	C	C	C
I	1065	Euphydryas aurinia	p			i	P	DD	C	C	C	C
I	1092	Austropotamobius pallipes	p	273	273	i	V	DD	C	C	A	C
F	1096	Lampetra planeri	p			i	P	DD	C	B	C	B
F	1163	Cottus gobio	p			i	P	DD	C	B	C	B
A	1166	Triturus cristatus	p			i	R	M	C	B	C	B
A	1193	Bombina variegata	p			i	R	M	C	B	C	B
M	1303	Rhinolophus hipposideros	w	0	140	i	P	P	C	B	C	B
M	1303	Rhinolophus hipposideros	r			i	C	M	C	B	C	B
M	1304	Rhinolophus ferrumequinum	w	0	38	i	P	P	C	B	C	B
M	1304	Rhinolophus ferrumequinum	r	0	542	i	R	M	C	B	C	B
M	1305	Rhinolophus euryale	r			i	V	M	D			
M	1308	Barbastella barbastellus	w	0	8	i	P	P	C	B	C	B
M	1308	Barbastella barbastellus	r	0	182	i	C	M	C	B	C	B
M	1310	Miniopterus schreibersii	c			i	V	M	D			
M	1321	Myotis emarginatus	w	0	5	i	P	P	B	B	C	B
M	1321	Myotis emarginatus	r	0	2635	i	R	M	B	B	C	B
M	1323	Myotis bechsteinii	c	0	1	i	V	M	D			

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).



- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = $100 \geq p > 15\%$; B = $15 \geq p > 2\%$; C = $2 \geq p > 0\%$; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D
A		Salamandra salamandra			i	P			X		X	
A		Alytes obstetricans			i	P	X		X		X	
A		Bufo calamita			i	P	X		X		X	
A		Hyla arborea			i	P	X		X		X	
A		Rana dalmatina			i	P	X		X		X	
B		Milvus milvus			i	P			X		X	
B		Falco peregrinus			i	P			X		X	
B		Athene noctua			i	P			X			
B		Upupa epops			i	P			X		X	
B		Lullula arborea			i	P			X		X	
B		Lanius collurio			i	P			X		X	
B		Cinclus cinclus			i	P			X		X	
F		Anguilla anguilla			i	P			X		X	
F		Esox lucius			i	P			X			



I		Cordulegaster bidentata			i	P						X
M		Eptesicus serotinus			i	P			X		X	
M		Myotis mystacinus			i	P			X		X	
M		Myotis nattereri			i	P			X		X	
M		Myotis daubentoni			i	P						X
M		Nyctalus leisleri			i	P			X		X	
M		Nyctalus noctula			i	P			X		X	
M		Plecotus auritus			i	P			X		X	
M		Felis sylvestris			i	P						X
M		Mustela erminea			i	P			X		X	
M		Mustela putorius			i	P		X	X		X	
O		Pipistrellus sp.			i	P						X
O		Plecotus sp.			i	P						X
P		Alyssum montanum			i	P						X
P		Bombycilaena erecta			i	P						X
P		Butomus umbellatus			i	P						X
P		Cephalanthera longifolia			i	P			X			
P		Cicendia filiformis			i	P						X
P		Crypsis alopecuroides			i	P						X
P		Cynoglossum dioscoridis			i	P						X
P		Draba muralis			i	P						X
P		Elatine hexandra			i	P						X
P		Epipactis purpurata			i	P			X			



P		Equisetum hyemale			i	P							X
P		Euphorbia hyberna			i	P							X
P		Euphorbia palustris			i	P							X
P		Exaculum pusillum			i	P							X
P		Gentiana lutea			i	P		X					X
P		Gentianella ciliata			i	P							X
P		Gratiola officinalis			i	P							X
P		Gymnocarpium robertianum			i	P							X
P		Hieracium caespitosum			i	P							X
P		Impatiens noli-tangere			i	P							X
P		Inula montana			i	P							X
P		Juncus pygmaeus			i	P							X
P		Laserpitium gallicum			i	P							X
P		Lilium martagon			i	P							X
P		Limosella aquatica			i	P							X
P		Littorella uniflora			i	P							X
P		Nymphoides peltata			i	P							X
P		Orobanche alsatica			i	P							X
P		Orobanche hederaceae			i	P							X
P		Pilularia globulifera			i	P							X
P		Poa chaixii			i	P							X
P		Polystichum aculeatum			i	P							X
P		Potentilla supina			i	P							X



P		Pycreus flavescens			i	P							X
P		Rumex palustris			i	P							X
P		Schoenoplectus tabernaemontani			i	P							X
P		Scutellaria hastifolia			i	P							X
P		Thyselinum palustre			i	P							X
P		Trifolium alpestre			i	P							X
P		Trifolium subterraneum			i	P							X
P		Carex viridula subsp. viridula			i	P							X
P		Dryopteris affinis subsp. affinis			i	P							X
P		Dryopteris affinis subsp. borrieri			i	P							X
P		Baldellia ranunculoides subsp. repens			i	P							X
R		Lacerta viridis			i	P	X						X
R		Coluber viridiflavus			i	P	X						X
R		Elaphe longissima			i	P	X						X
R		Natrix maura			i	P			X			X	

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N02 : Rivières et Estuaires soumis à la marée, Vasières et bancs de sable, Lagunes (incluant les bassins de production de sel)	0 %
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	1 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	4 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	1 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	35 %
N15 : Autres terres arables	19 %
N16 : Forêts caducifoliées	17 %
N17 : Forêts de résineux	1 %
N19 : Forêts mixtes	16 %
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	0 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	6 %

Autres caractéristiques du site

Le site comprend les gîtes de mise bas, le plus souvent situés en bâtiments ou infrastructures artificielles et les terrains de chasse associés pour les jeunes de 1 an, soit un rayon de 1 km autour des gîtes. Ces terrains de chasse sont sélectionnés en fonction de leur qualité en excluant les zones les plus artificialisées. Ils abritent également des habitats et d'autres espèces d'intérêt communautaire, liés notamment aux milieux humides et cours d'eau de grande qualité. Il regroupe dans le cas de l'Auxois, au sein d'une entité paysagère cohérente, plusieurs colonies majeures.

Vulnérabilité : Le site comprend les gîtes de mise bas, le plus souvent situés en bâtiments ou infrastructures artificielles et les terrains de chasse associés pour les jeunes de 1 an, soit un rayon de 1 km autour des gîtes. Ces terrains de chasse sont sélectionnés en fonction de leur qualité en excluant les zones les plus artificialisées. Ils abritent également des habitats et d'autres espèces d'intérêt communautaire, liés notamment aux milieux humides et cours d'eau de grande qualité. Il regroupe dans le cas de l'Auxois, au sein d'une entité paysagère cohérente, plusieurs colonies majeures.

Les chauves-souris sont très sensibles au dérangement pendant la période de mise bas ou d'hibernation. Un aménagement ou des dérangements répétés liés à une surfréquentation humaine des lieux de vie (travaux, aménagement touristique, spéléologie, reprise d'exploitation de carrières

) peuvent entraîner la mortalité de chauves-souris ou leur déplacement vers d'autres sites plus paisibles. La disparition des gîtes ou leur modification est une des causes du déclin des chauves-souris (travaux condamnant l'accès par les chauves-souris comme la pose de grillage dans les clochers d'églises, fermeture de mines ou carrières souterraines, rénovation de ponts et d'ouvrages d'art, coupe d'arbres creux

). Les milieux aquatiques offrent des habitats favorables au développement des insectes, source d'alimentation d'un cortège d'espèces dont les chauves-souris. Le maintien des ripisylves en bon état s'avère ainsi très important pour celui des chauves-souris. Des pratiques agricoles et sylvicoles extensives sont garantes de leur maintien et de la bonne qualité des eaux. Une modification de ces pratiques risque d'en modifier la qualité. en revanche, les cultures intensives, la suppression de haies, de boqueteaux et de petits bois, ainsi que le retournement des prairies constituent des facteurs d'isolement des populations pour de nombreuses espèces faunistiques (en particulier les amphibiens et les chauves-souris).

4.2 Qualité et importance

Le site concerne des populations de chauves-souris principalement en mise bas et prend en compte leurs gîtes et territoires de chasse. Il est composé de 6 " entités ".



Au sein des entités, il a été noté la présence de 20 espèces de chauves-souris dont huit espèces d'intérêt européen : le Petit rhinolophe, le Grand rhinolophe, le Rhinolophe euryale, le Murin à oreilles échancrées, le Grand murin, la Barbastelle d'Europe, le Murin de Bechstein, le Minoptère de Schreibers.

Les périmètres définis pour les chauves souris intègrent également de petites populations localisées de Sonneurs à ventre jaune, Tritons crêtés et d'Ecrevisses à patte blanches. Les entités présentent des habitats diversifiés (forêts, bocages, étangs, vallées

), dont certains d'intérêt européen, ainsi que d'autres espèces animales et végétales.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A02.01	Intensification agricole		B
H	A02.03	Retournement de prairies		B
H	A10.01	Elimination des haies et bosquets ou des broussailles		B
H	B02.04	Elimination des arbres morts ou dépérissants		B
H	E06.02	Reconstruction, rénovation de bâtiments		I
M	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		O
M	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques		O
M	A10	Remembrement agricole		O
M	J02.01.03	Comblement des fossés, digues, mares, étangs, marais ou trous		I
M	J02.06	Captages des eaux de surface		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
M	A03	Fauche de prairies		B
M	A04	Pâturage		B
M	B02.05	Production forestière non intensive (en laissant les arbres morts ou dépérissants sur pied)		B

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Domaine communal	%



Domaine privé de l'état	%
-------------------------	---

4.5 Documentation

Stéphane G. ROUÉ, Daniel SIRUGUE, 2004 - Proposition pour un complément du réseau Natura 2000 concernant les populations de chauves-souris en Bourgogne & le Groupe Chiroptères Bourgogne. Société d'histoire naturelle d'Autun, Direction Régionale de l'Environnement en Bourgogne.

Collectif, 2006 - Les chauves souris : plan régional d'actions, actes des deuxièmes rencontres chiroptères Grand est. Bourgogne nature. Société des sciences naturelles de Bourgogne, Société d'histoire naturelle d'Autun, Parc naturel Régional du Morvan. HS1. 160p.

Jouve L., 2011 # Plan régional d'actions pour les Chiroptères en Bourgogne 2011-2015, Société d'histoire naturelle d'Autun, 125 p et 11 annexes.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
32	Site classé selon la loi de 1930	1 %
38	Arrêté de protection de biotope, d#habitat naturel ou de site d#intérêt géologique	1 %
22	Forêt non domaniale bénéficiant du régime forestier	9 %
N77	Site inscrit selon la loi de 1930	1 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
32	Source, gorges et grotte de la Douix à Darcey		1%
38	Site de reproduction du Faucon pèlerin à Flavigny sur Ozerain		1%
38	Site de reproduction du Faucon pèlerin à Darcey		1%
22	Forêts communales soumises		9%
N77	Source de Lefond à Duesme		1%
N77	Ruines du château de Duesme		1%
N77	Chateau et éperon de Blaisy le Haut		1%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site



6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : CEN Bourgogne

Adresse : Chemin du Moulin des étangs 21600 Féney

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui Nom :

Lien :

<http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/Default/doc/SYRACUSE/346730/document-d-objectifs-de-gestion-docob-du-site-natura-2000-n-fr2601012-gites-et-habitats-a-chauves-so>

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

6.3 Mesures de conservation

Ces sites sont régulièrement suivis depuis 1995 par le groupe mammalogique et herpétologique de Bourgogne dans le cadre, notamment, du deuxième plan régional d'action pour les chauve-souris .

Le plan régional d'actions chauves-souris a pour principaux objectifs :

Etat des connaissances sur les chiroptères en Bourgogne

Inventaire des espèces et des habitats

Propositions pour la conservation des habitats et des espèces et intégration aux démarches de gestion de l'espace rural.

Voir Plan régional d'Action chauves souris, 2011 (documentation)